

**COMPTE-RENDU  
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE  
du 26 NOVEMBRE 2020**

**LE VINGT SIX NOVEMBRE DEUX MILLE VINGT à 17 h 30**, les membres du bureau communautaire se sont réunis au siège de la communauté 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME et par visio-conférence suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **20 novembre 2020**  
Secrétaire de séance : **Gérard DEZIER**

**Membres présents :**

Michel ANDRIEUX, Marie-Henriette BEAUGENDRE, Eric BIOJOUT, Xavier BONNEFONT, Michel BUISSON, Véronique DE MAILLARD, Gérard DESAPHY, Gérard DEZIER, François ELIE, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Bertrand GERARDI, Thierry HUREAU, Michaël LAVILLE, Jean-Luc MARTIAL, Pascal MONIER, Isabelle MOUFFLET, François NEBOUT, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Jean REVEREAULT, Gérard ROY, Anne-Marie TERRADE, Philippe VERGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU, Hassane ZIAT,

**Excusé(s) :**

Michel GERMANEAU, Hélène GINGAST,

<b>DELIBERATIONS</b>		<b>VOTE</b>
2020.11.099.B	BHNS - Marché de maîtrise d'oeuvre : Avenant n°4 - Approbation et autorisation de signature par la SPL GAMA, retrait de la délibération n° 23B du 20 février 2020,	Après en avoir délibéré, le bureau communautaire, <b>A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,</b> adopte la délibération proposée
2020.11.100.B	Mission de contrôle extérieur pour la réalisation de la passerelle piétonne pour le franchissement du réseau ferroviaire à Angoulême - Avenant 3	Après en avoir délibéré, le bureau communautaire, <b>A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,</b> adopte la délibération proposée
2020.11.101.B	OPH de l'Angoumois : Garantie d'emprunt OPH de l'angoumois : Garantie d'emprunt pour la réalisation de 9 logements (6 PLUS et 2 PLAI), opération "rue de Fléac" sur la commune de Linars - annulation de la délibération n°2020.09.73	Après en avoir délibéré, le bureau communautaire, <b>A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,</b> adopte la délibération proposée
2020.11.102.B	Emploi et insertion : adhésion Alliance Villes Emploi	Après en avoir délibéré, le bureau communautaire, <b>A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,</b> adopte la délibération proposée
2020.11.103.B	Demande de subvention du Comité de Jumelages d'Angoulême	Après en avoir délibéré, le bureau communautaire, <b>A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,</b> adopte la délibération proposée